

- 1) ALLEZ SUR LE SITE « CONSULAT GÉNÉRAL DE CHINE A STRASBOURG »
- 2) CLIQUEZ SUR « VISA »
- 3) PUIS SUR « NOTICES D'INFORMATION SUR LES DEMANDES DE VISA POUR LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
- 4) LISEZ LES INSTRUCTIONS CONCERNANT LES VISAS DE TYPE « F » : Personne prévoyant d'aller en Chine dans le cadre d'échange, de visite ou d'étude

Attention de bien demander un visa de type F (visite) et non pas un visa de type L (touriste)

1) Pièces de base à fournir dans votre cas

I - Passeport : Vous devrez montrer l'original du passeport valable au moins 6 mois et au moins 2 pages vierges. De plus, une photocopie de la page où se situent la photo et les données personnelles vous sera aussi demandée..

II) Formulaire de demande de visa et photo : un « Formulaire de demande de visa pour la République populaire de Chine » et une photo d'identité récente, de face, en couleur (fond clair), tête nue collée sur le formulaire.

Ce formulaire est disponible sur le site du consulat général de Chine à Strasbourg et vous pouvez l'imprimer et le remplir.

Les pièces III, IV, et V ne vous concernent pas.

2). D'autres pièces supplémentaires à fournir pour le visa de type « F »

(1). Une lettre d'invitation d'une unité compétente ou un particulier en Chine qui comporte les informations suivantes :

- Informations personnelles sur l'invité : nom, sexe, date de naissance, etc. ;
- Informations sur la visite: motif de la visite, date d'arrivée et de départ, lieux à visiter, relation avec l'unité ou le particulier qui l'invitent, source de financement pour le voyage, etc.
- Informations sur l'unité ou le particulier qui fait l'invitation : nom, numéro de téléphone, adresse, sceau de l'unité et signature de son représentant légal ou de la personne concernée.

Cette lettre d'invitation vous sera envoyée depuis Shanghai par Mme ZHU Dongni (shsmu_nini@outlook.com) ou depuis Chongqing par Mme le Dr ZHU Qinlan (zhuqinlan68@yahoo.com)

La lettre d'invitation peut être présentée sous forme de fax, de photocopie ou d'imprimé. Pourtant, le consul peut demander à présenter l'original, mais il ne le fera très probablement pas..

l2). La réservation de billet d'avion aller-retour.

Vous devez vous occuper vous-même de cette réservation et d'avoir ce document.

(3). L'attestation de réservation d'hôtel ou d'hébergement durant le séjour en Chine

. Le document attestant l'hébergement vous sera vous sera envoyé depuis Shanghai ou Chongqing

Si le demandeur de visa assume lui-même les frais du voyage (ce qui est votre cas), il lui faut fournir une attestation de fonds (par exemple une attestation du dépôt bancaire ou de revenu, ou garantie des parents etc.) ;